

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 Séance du 27 février 2025
 N°DC-2025-21

Conseillers en exercice : 19	Présents : 16	Votants : 19
------------------------------	---------------	--------------

Objet : Demande de subvention pour le remplacement des menuiseries de la façade nord de l'école publique élémentaire Le Petit Prince

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-sept février à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de conférence, 35 avenue de la Princesse, sous la présidence de Monsieur Freddy JAHIER, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux et ont été affichés à la porte de la mairie le samedi vingt-deux février deux mille vingt-cinq.

PRESENTS : M. Freddy JAHIER, M. Jean-Pierre LE GAL, Mme Laurence MORVAN, Mme Marie-Bernard BROUDIC, M. Gilles DRÉANO, M. Daniel DURAND, M. Christian BARBIER, Mme Sylvaine LE GALLO, Mme Marie-Laure GAIN, M. Thierry QUERO, Mme Isabelle TAINGUY, Mme Carole MIANNAY, Mme Sandrine OLLIC, M. Sébastien CHENAIS, M. Sébastien BOURDAIS, M. Fabien LORIC

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS : M. Franck JOSSO donne pouvoir à M. Gilles DRÉANO ; Mme Nathalie DUMONT à Mme Marie-Bernard BROUDIC et Mme Christine DUBIEZ DA ROCHA à Mme Sylvaine LE GALLO

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre LE GAL

Depuis plusieurs années, la commune de Colpo a pris le virage de la transition énergétique, notamment par l'intermédiaire de la rénovation énergétique de son patrimoine bâti.

Les menuiseries de la façade nord de l'école Le Petit Prince (élémentaires) sont vétustes et ne correspondent plus aux nouvelles normes énergétique (RE 2020).

Les travaux à réaliser seraient les suivants et pourraient se financer de la façon suivante :

- Pose de 5 fenêtres croisées 2 vantaux avec oscillo battant, forme droite avec une grille d'aération, fabriquées en France, dont le coefficient thermique est $U_w=1,3 \text{ W/m}^3$, K $Sw=0,373$

BESOINS		Montant H.T.	%	RESSOURCES		Montant H.T.	%
.Etudes préalables et de maîtrise d'oeuvre (Honoraires, CT, SPS, DO, ...)				. Europe			
. Acquisitions immobilières (terrain, bâtiment,...)				.Etat			
.Travaux extension				. DETR		4 460,75 €	35,00%
. Travaux de refecton du bâti ancien (changement de 5 menuiseries)		12 745,00 €		.CD56			
				. Autres financeurs			
				.Autofinancement		8 284,25 €	65,00%
TOTAL DES BESOINS		12 745,00 €	100%	TOTAL DES RESSOURCES		12 745,00 €	100%

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le 28 FEV. 2025

ID : 056-215600420-20250227-DEL2025_21-DE

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de valider les travaux présentés et de l'autoriser à solliciter les subventions afférentes.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **VALIDE** le projet de travaux de remplacement des menuiseries de la façade nord de l'école publique Le Petit Prince.
- **VALIDE** le plan de financement présenté dans la délibération.
- **DIT** que le montant prévisionnel des dépenses s'élève à 12 745,00€ H.T.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter le concours financier de la Préfecture du Morbihan au titre de la DETR 2025.
- **INSCRIT** les crédits à l'exercice 2025, compte 231.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Maire de Colpo

Freddy JAHIER

